



Délibération 25_12_11_CA_073

Séance du 11 décembre 2025

**Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration**

Plan de décarbonation, de sobriété énergétique et d'adaptation au changement climatique

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière salle du conseil Ronzier le 11 décembre 2025 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président ;

Le quorum étant atteint

Vu le Code de l'Éducation ;
Vu l'avis du comité social d'administration du 5 décembre 2025 ;

Le conseil d'administration se prononce sur le Plan de décarbonation, de sobriété énergétique et d'adaptation au changement climatique pour les années 2025 – 2028 dans le cadre de la politique de développement durable.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration à l'unanimité,

Adopte le plan selon le document annexé à la présente délibération.

Pour : 28 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Valenciennes,

Grand établissement Université Polytechnique Hauts de France – INSA
Hauts de France

Plan de décarbonation, sobriété énergétique et d'adaptation au changement climatique 2025 - 2028



Pôle Développement Durable et Responsabilité Sociétale - UPHF
17/11/2025

Table des matières

1. Contexte	2
1.1. Niveau National - objectifs de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC).....	2
1.2. Niveau Local – Etat des lieux au sein de l'UPHF	3
1.3. Objectifs.....	6
2. Méthodologie : une démarche de co-construction	7
2.1. Décarbonation et sobriété	7
2.2. Adaptation au changement climatique – Des enjeux prioritaires.....	8
2.3. Une démarche évolutive et intégrée.....	9
2.4. Conclusion	9
3. Actions proposées	9
3.1. Décarbonation et sobriété énergétique	9
3.2. Adaptation au changement climatique.....	11
3.3. Actions transversales.....	11
4. Conclusion	12
Annexe 1 : Participants à l'écriture du plan	13
Annexe 2 : Fiches action décarbonation et sobriété énergétique	15
Annexe 3 : Fiches action adaptation au changement climatique	21
Annexe 4 : Fiches actions transversales	26

1. Contexte

1.1. Niveau National - objectifs de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)

Les rapports du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat (GIEC) montrent que les impacts du changement climatique sont déjà visibles à l'échelle mondiale et ils se feront de plus en plus ressentir à l'échelle nationale et locale, avec des conséquences particulièrement marquées pour les populations, les écosystèmes et les économies. En réponse à cette urgence, en 2015, la France s'est engagée dans une politique climatique ambitieuse, portée par la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC). La SNBC, en tant que feuille de route pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, représente l'engagement de la France à limiter ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et à adapter ses infrastructures aux risques liés au changement climatique.

Pour atteindre ces objectifs, la SNBC vise à réduire significativement les émissions de GES au niveau national dans tous les secteurs de l'économie - y compris dans les domaines du bâtiment, des transports, de l'industrie et de l'agriculture – afin de réduire la contribution de la France à l'augmentation générale de la température au niveau mondial. D'autre part, elle vise à anticiper les effets du changement climatique sur chaque territoire afin de répondre au mieux aux effets du changement climatique.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SNBC, les universités sont invitées à prendre des mesures concrètes pour réduire leurs émissions de GES tout en adaptant leurs infrastructures et leurs méthodes de travail aux défis posés par le changement climatique.

Pour ce qui est de la décarbonation des activités universitaires, le cadre législatif et stratégique évolue afin de prendre en compte cet élément dans les politiques d'établissement, on peut citer, entre autres :

- La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015), qui impose notamment la réalisation de bilans d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) tous les trois ans et la mise en place de plans d'actions pour réduire ces émissions ;
- La loi Climat et Résilience (2021), qui renforce ces exigences, en introduisant des objectifs de sobriété énergétique ;
- Le Plan Climat Biodiversité du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (Novembre 2022), qui fixe un objectif de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) des établissements à hauteur de 5% par an.

L'UPHF s'est saisie de ces enjeux dès 2012 au travers d'un premier BEGES, on peut également citer le Schéma Directeur Pluriannuel Développement Durable et Responsabilité Sociétale (SDP DDRS) adopté en Juillet 2022 Depuis, l'UPHF suit ses émissions de GES et a adopté un plan de sobriété énergétique pour la période 2022 - 2024.

Parallèlement, l'adaptation au changement climatique devient une nécessité pour garantir la continuité des activités et la sécurité des usagers. Le troisième Plan National d'Adaptations au Changement Climatique (PNACC 3 – 2024) impose à l'ensemble des établissements publics d'anticiper les risques liés aux événements extrêmes (canicules, inondations, sécheresses), d'adapter leurs infrastructures et d'intégrer la résilience dans leur gestion quotidienne.

1.2. Niveau Local – Etat des lieux au sein de l'UPHF

1.2.1. Bilan GES de l'établissement

Avant toute chose, il est primordial de faire l'état des lieux des émissions de GES de l'établissement¹ afin de fixer un objectif chiffré de l'action à mettre en œuvre.

Conformément au SDP DDRS de l'établissement, un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) est réalisé annuellement. L'analyse couvre l'ensemble des activités du périmètre institutionnel : activités d'enseignement et de recherche et services administratifs pour l'ensemble des campus.

Les postes d'émissions sont répartis selon la méthodologie réglementaire en vigueur de l'ADEME (V5 de juillet 2022) autour de cinq grands axes : énergie, mobilité, achats, immobilisations et déchets.

Énergie

Ce poste comprend la consommation d'électricité, de gaz naturel, de fioul et d'autres combustibles utilisés pour le chauffage, la climatisation et l'ensemble des activités d'enseignement et de recherche.

Consommation totale : 19 056 MWh

Émissions associées : 3 366 tCO₂e

Les émissions proviennent majoritairement du chauffage des bâtiments anciens à forte intensité énergétique.

Mobilité

Ce poste regroupe les déplacements domicile-travail des personnels et étudiants et les missions professionnelles.

Déplacements domicile-travail : 7 649 tCO₂e

Missions professionnelles : 260 tCO₂e

La mobilité représente 50 % du total des émissions, illustrant l'enjeu central de la transition vers des modes de transport plus durables.

Achats

Les achats incluent les biens et services consommés : fournitures et matériels non immobilisés, produits de laboratoire, prestations extérieures, etc.

Émissions totales : 2 433 tCO₂e

Immobilisations

Ce poste couvre l'impact carbone lié aux bâtiments, bien mobilier et le parc informatique.

Émissions estimées : 1 998 tCO₂e

¹ Il est entendu dans l'ensemble du document que les appellations « établissement », « université », « UPHF », « UPHF – INSA HdF » renvoient au Grand Etablissement Université Polytechnique Hauts de France – INSA Hauts de France

Déchets

Les émissions associées au traitement des déchets (papier, biodéchets, DEEE, plastiques, etc.) sont relativement faibles mais significatives.

Volume total traité : 205 tonnes

Émissions correspondantes : 153 tCO₂e

Les déchets représentent à peu près 1% des émissions, même si leur traitement est important en termes de réduction de la pression sur les consommations de matières.

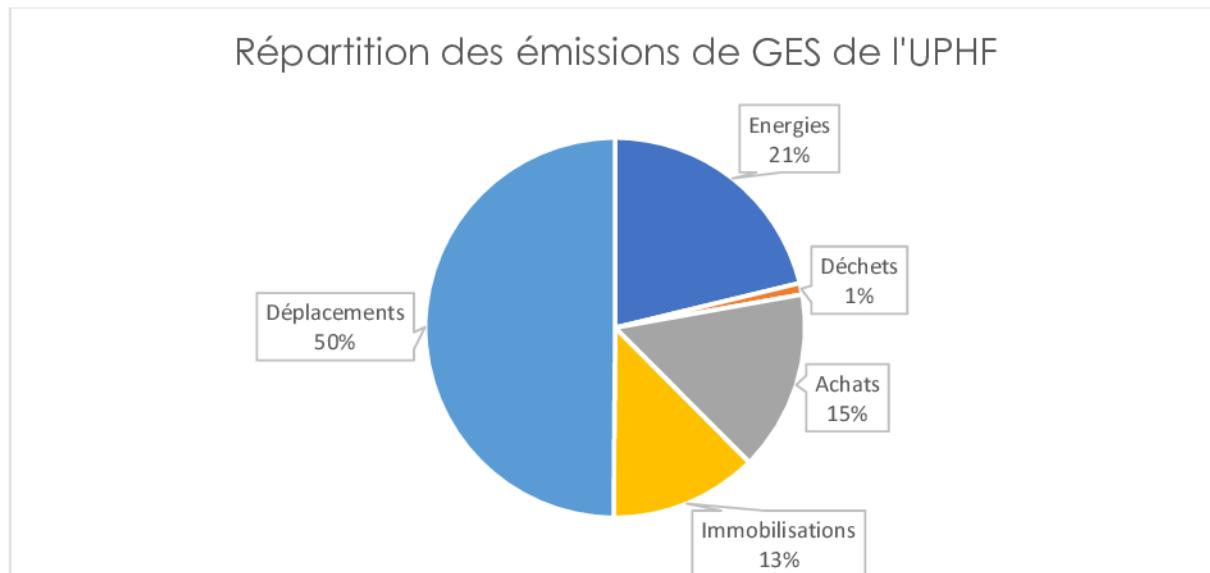


Figure 1 : Répartition des émissions de GES de l'UPHF

L'UPHF et l'INSA HdF totalisent **15 758 tCO₂e** d'émissions pour l'année 2024.

1.2.2. Bilan du plan de sobriété de l'établissement pour 2022-2024

Contexte et objectifs

Face à la hausse des coûts de l'énergie et à la demande de la Première Ministre (circulaire du 24 septembre 2022), l'UPHF INSA HdF a déployé pour la période 2022 - 2024 un plan de sobriété énergétique visant à réduire durablement ses consommations et ses émissions associées.

Ce plan s'inscrit dans la stratégie globale de transition écologique de l'établissement et poursuit trois objectifs majeurs :

- Diminuer la consommation énergétique totale du patrimoine bâimentaire,
- Optimiser les consommations énergétiques par des mesures organisationnelles,
- Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire à des comportements sobres et responsables.

Actions mises en œuvre

Le plan s'est articulé autour de quatre leviers principaux et a permis la mise en œuvre des actions suivantes :

Finalisation des travaux sur l'établissement :

- Rénovation énergétique du bâtiment Eisen ;
- Déploiement des systèmes de Gestion Technique des Bâtiments et Centralisée (GTB/GTC) sur l'ensemble des bâtiments du campus du Mont Houy.

Chauffage et climatisation :

- Maintien des températures de chauffage à 19°C conformément à la législation en vigueur et ajustement des périodes de chauffe,
- Rénovation d'une partie du bâtiment Ronzier,
- Rationalisation de l'utilisation des locaux le samedi matin.

Eclairage, matériel électrique et informatique :

- Extinction des enseignes et éclairage de mise en valeur des bâtiments,
- Arrêt des équipements de type chauffe-eau ou distributeurs lors des fermetures de l'établissement.

Mobilisation et accompagnement

- Campagnes de sensibilisation auprès des personnels et étudiants,
- Mise à disposition d'outils pédagogiques,
- Formation des agents techniques à la maîtrise de l'énergie.

Résultats et indicateurs

Il résulte des différentes actions ci-dessus une réduction des consommations énergétiques de 18% entre 2019 et 2024 pour l'ensemble de l'établissement. Ce qui correspond à des économies réalisées de 4 094 MWh, soit 780 tCO₂e évitées.

Cette réduction en quantité d'énergie consommée ne compense cependant pas l'augmentation des coûts qui y sont liés.

Il est également à noter qu'un certain nombre d'actions n'ont pu être réalisées faute d'être retenues lors d'appel à projet pour financement, particulièrement pour ce qui est des rénovations de bâtiments.

1.2.3. Vulnérabilités de l'établissement face au changement climatique

Une première expertise a été proposée par le pôle DDRS de l'établissement sur les risques majeurs rencontrés par l'établissement face au changement climatique, ils sont issus des rapports Climadiag de Météo France² ainsi que des informations disponibles sur les risques existants dès à présent (portail Géorisques³).

La définition du risque climatique se fait par la combinaison d'un enjeu (élément de valeur pour l'organisation) exposé à un aléa (événement défavorable) climatique auquel il est vulnérable.

² <https://meteofrance.com/climadiag-commune>

³ <https://www.georisques.gouv.fr/>

En a résulté une liste de 8 enjeux potentiellement impactés dans les années à venir par des évènements climatiques extrêmes.

Enjeu	Aléa climatique	Campus exposé
Maintien du travail des agents	Vague de chaleur	Tous, plus particulièrement Tertiaires Ronzier en ville
Maintien des enseignements / examens	Vague de chaleur	Tous, plus particulièrement Tertiaires Ronzier en ville
Maintien de l'alimentation électrique	Vague de chaleur / Feu	Cambray, Maubeuge, Mont Houy
Maintien des infrastructures numériques	Vague de chaleur	Tous
Maintien des activités de recherche et d'enseignement	Sècheresse	Tous
Intégrité des bâtiments	Feu de foret	Cambray
Intégrité des bâtiments	Inondations	Cambray
Intégrité des locaux et matériels	Inondations	Mont Houy - Maubeuge

1.3. Objectifs

Il résulte du contexte National que l'établissement UPHF – INSA Hauts de France propose à l'adoption à ses instances en 2025 ce plan de décarbonation, sobriété énergétique et d'adaptation au changement climatique conformément à l'action n°1.6 de l'Axe Environnement du SDP DDRS de l'établissement votée en décembre 2024.

Ainsi, puisque l'établissement UPHF – INSA HdF a pour objectif une réduction de ses émissions de 5% par an, il tendra à réduire ses émissions de GES de 15 708 tCO2e en 2025 à 12 784 tCO2e en 2028 par des actions de décarbonation et de sobriété énergétique dans la continuité de ce qui a déjà pu être mis en place.

Enfin, les activités de l'établissement seront impactées par le changement climatique, et en accord avec le PNACC 3, les enjeux majeurs vont être à traiter.

2. Méthodologie : une démarche de co-construction

L'ensemble de la rédaction du présent plan a été piloté par le pôle Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DDRS) de l'UPHF. Cette mission a été confiée à l'ingénieur de la politique environnementale en charge de la mise en œuvre de l'axe 4 – Environnement du schéma directeur pluriannuel DDRS de l'établissement. Il a été en charge d'animer les groupes de travail et ateliers, et de conseiller le comité de pilotage.

La démarche a débuté par un diagnostic exhaustif par le pôle DDRS des émissions de gaz à effet de serre, des consommations énergétiques et des vulnérabilités climatiques propres à l'université (étaillées au chapitre 1.2.). Ce diagnostic s'appuie sur des données quantitatives (BEGES, relevés de consommation, cartographies des risques) et qualitatives (enquêtes).

Chaque sujet requérant des compétences différentes, les sujets de la décarbonation et de la sobriété énergétique ont été menés en parallèle au travail sur l'adaptation au changement climatique. Il en est de même des outils mis en œuvre dans la démarche de construction du plan.

2.1. Décarbonation et sobriété

2.1.1 Identification participative des leviers d'action

Un groupe de travail, composé de référents et ambassadeurs DDRS, a été constitué sur la base du volontariat afin de proposer des actions concrètes liées aux enjeux spécifiques de la décarbonation : énergie, mobilité, gestion des déchets, achats, sensibilisation et formation. Ce groupe a permis de croiser les expertises et d'identifier des actions concrètes,现实的, scénarisées et adaptées aux contraintes de l'établissement.

Trois ateliers ont été organisés pour ce groupe :

GT0 (17/09/2024) : Présentation à l'ensemble des référents et ambassadeurs DDRS de l'établissement du projet d'écriture du plan. Ensuite, il leur a été proposé un atelier d'écriture prospective afin de légitimer les futurs participants et de mettre en mouvement leur imagination.

GT1 (04/10/2024) : Atelier de créativité - écriture dirigée.

Les participants ont été répartis en sous-groupes correspondants aux différents postes d'émissions de GES de l'établissement. Pendant 5 minutes ils avaient pour objectif de proposer toutes les idées qu'ils pouvaient avoir pour réduire l'impact de l'établissement sur ce poste d'émission précis (mobilité, énergie, achats/immobilisations, déchets). Par la suite, les groupes échangeaient leur place afin de traiter un autre sujet, ils avaient alors 5 minutes pour écrire de nouveau leurs propositions (sans avoir accès aux anciennes propositions), un temps complémentaire leur permettait de lire, voire compléter les propositions des groupes précédents. Chaque groupe a ainsi pu s'exprimer sur les propositions de tous les groupes. Enfin, une synthèse a été préparée par thématique afin de lister les idées récurrentes et celles sur lesquelles des précisions pouvaient être nécessaires.

Suite à cet atelier, l'animateur et ingénieur du sujet a repris l'ensemble des propositions afin de chiffrer leur impact sur les émissions de GES de l'établissement, en amont de l'atelier qui suit.

GT2 (24/01/2025) : Atelier de scénarisation

Sur la base des éléments déjà connus au sein de la stratégie de l'établissement (particulièrement patrimoniale) et du bilan d'émissions de GES de l'université pour l'année 2024, il a été proposé de

réfléchir à la prise d'actions dans le but de réduire - selon la cible de l'établissement de 5% par an – les émissions de GES.

Grace à un outil inspiré de l'atelier « Puzzle Climat », il a été proposé à des sous-groupes de réfléchir à une scénarisation de réduction de l'impact basé sur les actions issues du GT1. Sur la période 2026-2028, les participants devaient s'accorder sur une répartition équitable des efforts fournis. L'ajout d'actions est resté possible lors de cet atelier, afin de combler tout manque d'une action en continuité ou préalable à la mise en œuvre d'une autre.

Ce sont les résultats du GT2 qui ont servi de base au travail du Comité de Pilotage

Les référents et ambassadeurs DDRS de l'établissement continueront à être sollicités dans le cadre d'actions participatives et pour être représentants de la démarche au sein de leur services et composantes.

2.1.2. Rôle du comité de pilotage

L'écriture du plan a été coordonnée par un comité de pilotage (CoPil) composé de la Vice-Présidence au Conseil d'Administration et pour une Université Durable et Inclusive, du Directeur général des services et du directeur de la Direction de la Maintenance, de la Logistique et du Patrimoine (DMLP) avec le soutien de l'ingénieur de la politique environnementale du pôle DDRS.

Le CoPil a eu pour mission de définir les orientations stratégiques, de valider les diagnostics, de prioriser les actions, et d'assurer le suivi de la mise en œuvre. Il a également veillé à la cohérence du plan avec les politiques nationales et territoriales, et à la mobilisation des ressources nécessaires.

Deux réunions ont eu lieu (les 06/05/2025 et 04/11/2025), elles avaient pour objectif :

- La présentation du contexte menant à l'écriture du plan ;
- La présentation des propositions issues des groupes de travail ;
- Les discussions sur les orientations stratégiques ;
- L'ajout, l'amendement d'actions au sein de la planification ;
- La validation des actions et hypothèses de calcul.

2.2. Adaptation au changement climatique – Des enjeux prioritaires

2.2.1. Rôle du Comité de Direction

Le Comité de Direction (CODIR) est composé de la présidence de l'établissement et des directions de chaque composante de recherche et de formation, du Directeur Général des Services et de l'Agent Comptable. Son rôle a été de prioriser les enjeux majeurs pour l'établissement suite à une présentation de l'opportunité que représente l'adaptation du changement climatique grâce à l'outil « Declic'AdaCC », créé par les Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique⁴ (AdACC), et des différents éléments identifiés comme vulnérabilités de l'établissement (voir chapitre 1.2.3.) au travers d'une présentation d'une heure.

La priorisation proposée par le CoDir sur la base des éléments présentés a alors permis d'organiser des ateliers sur chacun de ces risques sur la base de la méthodologie des Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique (AdACC).

⁴ <https://ateliers-adaptationclimat.fr/>

2.2.2. Ouverture de la réflexion au sein de l'établissement

Afin de proposer collectivement des pistes à explorer sur ce sujet et de sensibiliser l'ensemble des services de l'établissement, des ateliers de type AdACC ont été proposés aux services de l'université.

Les services particulièrement impactés ont été invités à participer à des ateliers ciblés (par exemple la Direction du Numérique sur un sujet mettant en jeu les infrastructures réseau), l'ensemble des services a également été convié à compléter les points de vue soit sur la base du volontariat soit au travers des assistants de prévention.

En sont ressortis une première approche des actions à proposer dans des plans d'actions subséquents au présent plan. Ils seront construits entre les différents services directement impactés afin d'anticiper les perturbations de leur activité dues au changement climatique sous l'égide de la présidence de l'établissement ou des directeurs des services impactés en premier lieu par ces risques.

2.3. Une démarche évolutive et intégrée

Les plans d'actions qui en résultent sont conçus comme des documents vivants, susceptibles d'être actualisés en fonction des retours d'expérience, des évolutions réglementaires, et des innovations technologiques. Ils s'intègrent dans la stratégie globale de l'université, en lien avec la politique de développement durable et de responsabilité sociétale (DDRS), de qualité de vie et des conditions de travail, et en lien avec le développement territorial.

La communication et la formation sont des axes transversaux, indispensables pour assurer l'appropriation collective des objectifs et des pratiques.

2.4. Conclusion

L'écriture de ce plan sur près d'un an a permis, pour la décarbonation et la sobriété énergétique de remonter des idées issues des personnels de l'établissement au travers des référents et ambassadeurs DDRS. Ils ont pu formuler un certain nombre de propositions alimentant ainsi la réflexion du Comité de Pilotage qui a finalement arrêté une scénarisation des actions à mettre en œuvre qui sont détaillées au chapitre 3.

Pour l'adaptation au changement climatique, une réunion stratégique des dirigeants de l'établissement a confirmé les enjeux majeurs pour l'établissement afin de maintenir ses missions de service public. Ensuite, des groupes formés d'experts, de responsables des différents services ou leur représentant et des assistants de prévention ont permis d'identifier des premiers éléments à prendre en compte pour réduire le risque climatique.

3. Actions proposées

3.1. Décarbonation et sobriété énergétique

3.1.1. Liste des actions

A la suite des travaux détaillés ci-dessus et selon les propositions du groupe de travail (GT 2), travaillant de concert avec le pôle DDRS et sous l'égide du comité de pilotage qui a validé les actions finales à mettre en œuvre, les actions ont été réparties entre les différents postes d'émissions de GES de l'établissement.

Les actions de l'établissement s'organisent alors de la manière suivante :

Energie

- Raccordement au Réseau de chaleur urbain
- Sobriété dont :
 - Optimisation des consommations énergétiques
 - Rénovation énergétique des bâtiments
 - Rénovation et isolation des toitures
 - Sensibilisation

Mobilité

- Adoption du Plan de Mobilité incluant :
 - Promotion des mobilités douces et du covoiturage
 - Mise en place d'une politique de déplacements professionnels

Achats et immobilisations

- Maintien d'un budget constant
- Adoption d'une politique d'achats durables

Déchets

- Favoriser le réemploi du matériel

Les neuf fiches actions sont disponibles en annexe 2, elles détaillent leur :

- Contenu ;
- Planification ;
- Les acteurs impliqués ;
- Les moyens nécessaires ;
- L'estimation de réduction des émissions de GES associée à l'action.

3.1.2. Ambitions de la stratégie de décarbonation et de sobriété énergétique

Conformément aux directives du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'établissement est de 5% par an sur la période 2025-2028 soit 2 924 tCO2e.

Les réductions seront réparties de la manière suivante :

Année	Émissions (tCO2e)	Réduction des émissions (tCO2e)							
		Actions énergie	Actions mobilité	200	Actions achats	80	Actions transverses	75	
2025	15 700			50		80		75	
2026	15 345			1500		80		75	
2027	14 840			300		80		75	
2028	12 785			400		80		75	

La réduction des émissions de CO2 associée à cette planification est de 18,6% sur la période 2025 - 2028 correspondant à une réduction de 5% par an⁵, conformément aux objectifs du MESR.

⁵ Selon la méthode de calcul $(1-(0,95 \times 0,95 \times 0,95 \times 0,95)) \times 100 = 18,6\%$

3.2. Adaptation au changement climatique

Selon les sujets priorisés par le Conseil de Direction de l'établissement, les ateliers thématiques ont fait émerger des pistes d'adaptation qui sont déclinées dans des plans d'action co-construits au sein des différents services identifiés dans l'annexe 1 et mises en œuvre par les services concernés. Il est prévu l'adoption de plans d'actions opérationnels sur la période 2026-2028.

Seront alors traités les risques suivants (identifiés par le CODIR) :

- Anticipation de la rupture d'alimentation électrique ;
- Anticipation de la surchauffe des systèmes numériques ;
- Maintien de la qualité de l'enseignement face à la chaleur ;
- Maintien des conditions de travail des personnels ;
- Anticipation d'une inondation d'un des campus.

Les cinq fiches actions sont disponibles en annexe 3, elles détaillent leur :

- Contenu ;
- Planification ;
- Les acteurs impliqués ;

3.3. Actions transversales

La réussite du présent plan repose avant tout sur l'adhésion et la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'Université. La transition ne peut être uniquement technique ou réglementaire : elle doit s'incarner dans les pratiques quotidiennes, les comportements et la culture partagée de la communauté universitaire ; ainsi la communication et la sensibilisation jouent à ce titre un rôle essentiel. Elles permettront de donner du sens aux actions entreprises, d'expliquer les enjeux climatiques, mais aussi de valoriser les efforts collectifs. À travers des campagnes d'information dont l'inclusion d'indicateurs énergétiques au sein des Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM), des ateliers participatifs, des affichages ciblés dans les bâtiments ou des actions de formation, l'université inclura chacun à sa démarche.

Par ailleurs, la mise en place de démarches participatives constitue un levier majeur pour ancrer le changement. Impliquer les étudiants, les personnels administratifs, les enseignants et les chercheurs dans la définition et le suivi des actions renforce le sentiment d'appartenance et la légitimité du plan. En valorisant la coopération, la co-construction et la diffusion des bonnes pratiques, l'établissement fait de la transition un projet collectif, porteur de sens et d'exemplarité pour l'ensemble de la communauté.

Les deux fiches actions de ce sujet sont disponibles en annexe 4 ainsi qu'une liste d'actions (non exhaustive) dont les référents pourront s'emparer.

4. Conclusion

Le contexte national impose à l'établissement de réduire son empreinte carbone et donc sa contribution au changement climatique au travers de différents textes stratégiques, en parallèle, l'université doit se préparer à subir les effets de ce changement climatique.

Le grand établissement UPHF – INSA Hauts de France a déjà mis en place des actions de sobriété énergétique particulièrement et suit également ses émissions de GES.

Les neuf actions issues du travail de co-construction sont ainsi proposées afin de réduire les émissions de GES de l'UPHF à hauteur de 18,6 % selon les objectifs fixés par l'établissement. Ce document propose également des sujets prioritaires au sujet de l'adaptation au changement climatique, dans le but de minimiser le risque y afférant.

La mise en œuvre de ce plan repose particulièrement sur l'adhésion des services et de la communauté universitaire à qui des comptes seront rendus quant à l'application de ce plan.

Annexe 1 : Participants à l'écriture du plan

Comité de pilotage :

- Éric Bricout – Directeur général des services
- Bertrand Bridier – Ingénieur de la politique environnementale au pôle DDRS
- Souad Harmand – Vice-Présidente du conseil d'administration
- Philippe Pudlo – Vice-Président délégué pour une université durable et inclusive
- Vincent Regnier – Directeur de la Direction de la Maintenance Logistique Patrimoine

Groupe de travail « Décarbonation et sobriété énergétique » :

- Bertrand Bridier
- Janique Charlet
- Maximilien Distinguin
- Geraldine Gabet
- Sylvie Hannesse
- Véronique Hombert
- Christelle Lecomte
- Sophie Lecossier
- Eloi Leuret -- Ottavi
- Elodie Malaboeuf
- Hugues Place
- Emmanuelle Widehem

Participants aux ateliers de l'adaptation au changement climatique :

- Jacques-Olivier Adam – Direction de la Recherche et des Partenariats
- Benjamin Bourel - Assistant de Prévention
- Orlane Brachot – Service Commun de la Documentation
- Alice Caille - Service Commun de la Documentation
- Ghislaine Denisselle – Pôle DDRS
- Maite Desmousseaux - Assistante de Prévention
- Martha-Laura Drelon – Pôle Relations Internationales
- Mathieu Dubuis - Assistant de Prévention
- Jacqueline Ducret - ISH
- Widehem Emmanuelle - Agence Comptable
- Florent Fareneau – Direction du Numérique
- Marie Hernu - Archives
- Olivier Hespel – Direction des Affaires Financières
- Nicolas Leblond - ISH
- Denis Lesueur - Campus de Maubeuge - Ceramaths
- Charlotte Meurin - Service Commun de la Documentation
- Dorian Petit - VP CFVE
- Hugues Place – Pôle Relations Internationales
- Philippe Pudlo - VP UDI
- Pascal Rutkowski - C3T
- Cecilia Sopiela - ISH
- Isabelle Turpin - IUT
- Ludovic Van Oost - Pôle Formation Vie de l'Etudiant
- Mathilde Vandenberghe – Pôle Relations Internationales
- Frederic Vanpouille – Direction Maintenance Logistique Patrimoine
- Karine Wiart – Direction des Ressources Humaines

Annexe 2 : Fiches action décarbonation et sobriété énergétique

AXE 1**ENERGIE**

Titre de l'action : 1 - Raccordement au réseau de chaleur urbain

Description de l'action :

Suite au projet d'installation d'un réseau de chaleur urbain sur le territoire du Valenciennois porté par la CAVM, l'UPHF pourra s'y raccorder et ainsi réduire son empreinte environnementale.

Acteurs de l'action (pilote, parties prenantes) :

UPHF : DMLP, pole DDRS

Autres : CAVM

Calendrier associé à l'action :

Raccordement : 2027-2028

Financement nécessaire à l'action :

A déterminer lors de l'attribution de la délégation de service public par la CAVM

Réduction des émissions de CO2 :

1500 t CO2e

AXE 1**ENERGIE**

Titre de l'action : 2.1 - Sobriété : Optimisation des consommations énergétiques

Description de l'action :

Poursuite du déploiement de la Gestion Technique des Bâtiments (GTB) afin de réguler et mieux les consommations énergétiques

Acteurs de l'action (pilote, parties prenantes) :

UPHF : DMLP, pole DDRS

Autres : Prestataires techniques

Calendrier associé à l'action :

2026 : Tertiaires et Ronzier

Réduction des émissions de CO2 :

Gains difficilement estimables

AXE 1**ENERGIE****Titre de l'action : 2.2 - Sobriété : Rénovation énergétique des bâtiments****Description de l'action :**

Rénovation énergétique du bâtiment Carpeaux

Acteurs de l'action (pilote, parties prenantes) :

UPHF : DMLP, pole DDRS, INSA HdF, IT2S

Autres : Prestataires techniques

Calendrier associé à l'action :

2027 : Réception du bâtiment

Réduction des émissions de CO2 :

50 tCO2e

AXE 1**ENERGIE****Titre de l'action : 2.3 - Sobriété : Sensibilisation****Description de l'action :**

Sensibilisation des usagers au travers de différentes publications et mise en place d'écogestes dans les pratiques de travail. On peut noter à titre d'exemple :

- Optimisation de l'utilisation des salles d'enseignement en fonction des effectifs présents
- Réduction de l'ouverture des bâtiments

Acteurs de l'action (pilote, parties prenantes) :

UPHF : DMLP, pole DDRS, service communication

Calendrier associé à l'action :

2026-2028

Réduction des émissions de CO2 :

Gains difficilement estimables

AXE 1

ENERGIE

Titre de l'action : 2.4 - Sobriété : Rénovation et isolation des toitures

Description de l'action :

Réfection des toitures de 4 bâtiments de l'établissement (Malvache, Tertiales, Matisse et Mabuse) dont deux pour lesquels l'isolation sera renforcée, réduisant de fait les consommations énergétiques de l'établissement.

Acteurs de l'action (pilote, parties prenantes) :

UPHF : DMLP, pole DDRS

Calendrier associé à l'action :

2027

Financement nécessaire à l'action :

4 500 000 €

Réduction des émissions de CO2 :

Malvache : 8 tCO2e (34,7 MWh/an)

Tertiales : 18 tCO2e (75,6 MWh/an)

Matisse : 29 tCO2e (120,7 MWh/an)

Mabuse : 11 tCO2e (48,9 MWh/an)

AXE 2

MOBILITE

Titre de l'action : Adoption du Plan de Mobilité

Description de l'action :

Renouvellement du Plan de Mobilité de l'établissement, il devra contenir à minima :

- Promotion des mobilités douces et du covoiturage
- Mise en place d'une politique de déplacements professionnels
- Participation aux instances locales en charge de la mobilité

Acteurs de l'action (pilote, parties prenantes) :

UPHF : pole DDRS

Calendrier associé à l'action :

2026

Réduction des émissions de CO2 :

2026 : 200 tCO2e

2027 : 300 tCO2e

2028 : 400 tCO2e

Financement nécessaire à l'action :

A déterminer lors de l'adoption du plan

AXE 3**ACHATS****Titre de l'action : 1 - Maintien d'un budget constant - inflation****Description de l'action :**

Le budget de l'université étant stable (voire en baisse) en euros et alors que l'inflation reste positive, en euros constants le volume d'achat de l'établissement diminuera.
Cette inflation est estimée à 2% par an.

Acteurs de l'action (pilote, parties prenantes) :

UPHF : Direction Générale, pole DDRS

Calendrier associé à l'action :

2026-2028

Réduction des émissions de CO2 :

2026 : 80 tCO2e

2027 : 80 tCO2e

2028 : 80 tCO2e

Financement nécessaire à l'action :

Non applicable

AXE 3**ACHATS****Titre de l'action : 2 - Adoption d'une politique d'achats durables****Description de l'action :**

En accord avec l'action 1.4 du SDP DDRS de l'établissement une politique d'achats durables sera adoptée, incluant un onglet achats durables

Acteurs de l'action (pilote, parties prenantes) :

UPHF : service marchés publics, acheteurs, DGS, pole DDRS

Calendrier associé à l'action :

2026 : adoption de la politique d'achats

Réduction des émissions de CO2 :

Gains difficilement estimables

Financement nécessaire à l'action :

AXE 4

DECHETS

Titre de l'action : Favoriser le réemploi du matériel

Description de l'action :

Afin de réduire les quantités de déchets générés par l'université, une logique d'économie circulaire sera proposée afin de remployer le matériel au sein de l'établissement ou de le proposer en don dans le but de valoriser le matériel encore fonctionnel.

Acteurs de l'action (pilote, parties prenantes) :

UPHF : DMLP, pole DDRS, agence comptable

Autres : partenaires de réemploi du territoire (associations, entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire)

Calendrier associé à l'action :

2026-2028

Réduction des émissions de CO2 :

Gains difficilement estimables

Annexe 3 : Fiches action adaptation au changement climatique

AXE 5**ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Titre du risque : 1 - Anticipation de la rupture d'alimentation électrique

Enjeu	Alimentation électrique de l'établissement
Alea	Vague de chaleur
Exposition	Raccordement au réseau électrique
Vulnérabilité	Fonctionnement de l'établissement nécessitant une alimentation électrique dont Ouverture / fermeture des accès (parkings, portes) Activités informatiques Matériel technique de recherche et d'enseignement Sécurité (alarmes, sécurité incendie, caméras)
Impact	Perte de l'accès aux bâtiments Enseignement / recherche / services (au public et administratifs) compromis Mise en danger des usagers

Description de l'action :

Dans la continuité du plan d'urgence en cas de rupture de l'alimentation électrique mis à jour en 2022, il sera proposé des actions d'adaptation afin de réduire le risque tel que :

- Sensibilisation à la gestion de crise
- Mise en place de solutions de travail à domicile (enseignement / administration)
- Adaptation des horaires de travail
- Autonomisation des campus par la production d'électricité renouvelable
- Délocalisation (temporaire ou définitive) des activités

Acteurs de l'action (pilote, parties prenantes) :

UPHF : pôle DDRS, DMLP, Service sécurité, Direction du Numérique

Autres : ENEDIS

Calendrier associé à l'action :

2026-2028

AXE 5

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Titre du risque : 2 - Anticipation de la surchauffe des systèmes numériques

Enjeu	Infrastructures numériques de l'établissement
Alea	Vague de chaleur
Exposition	Infrastructures réseau Terminaux utilisateur Services et outils numériques
Vulnérabilité	Sensibilité du matériel à la chaleur
Impact	Perte de données Ralentissement de la performance des équipements et services Panne Panne irréversible Chômage technique Effondrement des services de l'établissement

Description de l'action :

Dans la continuité du plan de maintien des services numériques de la Direction du Numérique de l'établissement, il sera proposé des actions d'adaptation afin de réduire le risque tel que :

- Anticipation d'un retour au travail papier (pour quelques jours)
- Formation, sensibilisation aux enjeux et les mesures mises en œuvre
- Adaptation du temps de travail
- Adaptation du réseau numérique secondaire de l'établissement
- Adaptation des bâtiments abritant des serveurs

Acteurs de l'action (pilote, parties prenantes) :

UPHF : pôle DDRS, DMLP, Direction du Numérique

Autres :

Calendrier associé à l'action :

2026-2028

AXE 5**ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE****Titre du risque : 3 - Maintien de la qualité de l'enseignement face à la chaleur**

Enjeu	Qualité de l'enseignement
Alea	Vague de chaleur
Exposition	Avoir une activité pédagogique pendant la période
Vulnérabilité	Fatigue liée à la chaleur Etudiants moins attentifs, réceptifs Enseignants moins performants Equipements éducatifs sensibles à la chaleur
Impact	Echec étudiant Hyperthermie Dégénération du matériel

Description de l'action :

Proposition d'une planification d'actions d'adaptation afin de réduire le risque tel que :

- Mise à disposition de solution de rafraîchissement (éventail, eau fraîche, brumisateur)
- Adaptation des horaires d'enseignement sur la journée
- Réorganisation de calendrier des formations
- Planification de travaux pour permettre un maintien de la température dans les bâtiments (peinture, végétalisation voire climatisation ponctuellement)

Acteurs de l'action (pilote, parties prenantes) :

UPHF : pôle DDRS, DMLP, VP du CFVE, VP REVE, PFVE, composantes de formation

Calendrier associé à l'action :

2026-2028

AXE 5

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Titre du risque : 4 - Maintien des conditions de travail des personnels

Enjeu	Activité des personnels
Alea	Vague de chaleur
Exposition	Personnels travaillant en extérieur (exposées au rayonnement solaire) Travail en atelier (chaleur accumulée dans les bâtiments)
	Travail dans les bâtiments tertiaires (exposés plein sud, non isolés, vitrés, au dernier étage, sans volets)
Vulnérabilité	Fatigue liée à la chaleur Personnels moins attentifs, réceptifs, réactifs
Impact	Hyperthermie (coup de soleil, déshydratation) Baisse de productivité Fatigue, diminution de la concentration, nervosité, irritabilité

Description de l'action :

Dans la continuité de l'action de la mission santé sécurité au travail et des assistants de prévention, il sera proposé des actions d'adaptation afin de réduire le risque telles que :

- Mise à disposition de moyens de rafraîchissement (ventilateur, brumisateur, lingettes ...)
- installation de volets, stores, rideaux ou films isolants
- Adaptation des horaires de travail
- végétalisation des campus
- isolation de certains bâtiments sensibles à la chaleur

Acteurs de l'action (pilote, parties prenantes) :

UPHF : pôle DDRS, Mission santé sécurité au travail, DRH

Calendrier associé à l'action :

2026-2028

AXE 5**ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE****Titre du risque : 5 - Anticipation d'une inondation d'un des campus**

Enjeu	Les bâtiments :
	Tertiaires
	Carpeaux, Froissart, Jonas et Malvache
	Cambrai (QLIO, TC) et Maubeuge
Alea	Pluie fortes et répétées ou épisode de pluie extrême
Exposition	Bâtiments en zone inondable (ou très proche)
	Bâtiments à proximité d'un point bas
Vulnérabilité	Bâtiments non étanches
	Contenu des bâtiments sensibles à l'eau
Impact	Perte / dégradation du matériel
	Panne des serveurs
	Discontinuité de l'activité
	Perte des archives publiques de l'établissement (obligation réglementaire - impact financier)
	Intégrité physique et psychologique des personnels

Description de l'action :

Dans la continuité du plan de maintien des services numériques de la Direction du Numérique de l'établissement et de sauvegarde des archives, il sera proposé des actions d'adaptation afin de réduire le risque telles que :

- Utilisation d'outils de stockage étanche pour les pièces les plus critiques
- Etanchéifier les voies d'eaux dans les bâtiments
- Relocalisation les matériels et biens critiques dans des locaux non soumis à ce risque
- créer un bâtiment logistique afin de maintenir les services
- favoriser la dématérialisation des documents
- Délocalisation des archives (mutualisation des archives avec d'autres parties prenantes ?)

Acteurs de l'action (pilote, parties prenantes) :

UPHF : pôle DDRS, Mission santé sécurité au travail, DMLP, services des archives, Dnum

Calendrier associé à l'action :

2026-2028

Annexe 4 : Fiches actions transversales

AXE 6	ACTIONS TRANSVERSALES
-------	-----------------------

Titre de l'action : 1 - Communication / Sensibilisation

Description de l'action :

Afin de mettre en valeur les actions du plan, un volet de communication et de sensibilisation des parties prenantes internes et externes est nécessaire et permettra à chacun de s'approprier les enjeux et actions mises en place

Acteurs de l'action (pilote, parties prenantes) :

UPHF : Service communication, pôle DDRS

Calendrier associé à l'action :

2026-2028

Réduction des émissions de CO2 :

Gains difficilement estimables

AXE 6	ACTIONS TRANSVERSALES
-------	-----------------------

Titre de l'action : 2 - Prise d'action participative

Description de l'action :

Faisant suite aux travaux proposés par le groupe de travail, il sera proposé aux référents et ambassadeurs DDRS de l'établissement de mettre en œuvre une action par semestre au sein de leur service et composante. Ces gains pourront permettre à chaque personnel de se sentir impliqué dans la politique de l'établissement en matière de décarbonation, de sobriété énergétique et d'adaptation au changement climatique

Acteurs de l'action (pilote, parties prenantes) :

UPHF : pôle DDRS

Calendrier associé à l'action :

2026-2028

Réduction des émissions de CO2 :

Gains difficilement estimables

Exemple d'actions proposées par les référents et ambassadeurs qui pourront être explorées dans le cadre de l'action 2 de l'axe 6 :

- Travail sur le retrait des chauffages d'appoint
- Rationalisation des équipements énergivores
- Travail pour rappeler de débrancher les appareils inutiles
- Stocker les denrées alimentaires en extérieur l'hiver
- Plan sur l'extinction des imprimantes le soir
- Définition d'un plan d'extinction du matériel la nuit
- Covoiturage dans les véhicules de fonction
- Mise en place d'une navette Ronzier - Mont Houy pour les personnels
- Incitation au trajet Ronzier - Mont Houy en TRAM
- Limitation des transports en avion sur le territoire national
- Organisation des jours de télétravail communs à tous
- Recours à des fournisseurs de boissons consignées
- Sensibilisation des agents d'entretien aux règles de tri sélectif des déchets
- Organisation d'un compostage sur les sites
- Réflexion sur les achats en gros pour minimiser les emballages
- Création d'une ressourcerie pour le réemploi
- Réflexion sur la réduction du nombre de goodies en les gérant mieux
- Mutualisation des équipements et biens entre services
- Favoriser les produits locaux et de saison
- Réflexion sur la mise en place d'un service traiteur avec le CROUS